

GUIDE POUR REMPLIR LA DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT

Ce guide ne prétend pas être une interprétation des différentes lois et règles de la Société des loteries du Québec. Lorsqu'il devient nécessaire d'interpréter ou d'appliquer la loi et les règlements, il faut obligatoirement consulter les textes originaux.

Note : Dans ce guide, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et sans aucune discrimination.

Toujours soucieuse d'offrir le meilleur soutien qui soit à ses futurs détaillants, Loto-Québec a conçu ce guide pour vous aider à remplir la DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT.

Pour remplir la DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT en ligne, vous devez :

- » fournir tous les renseignements requis;
- » la sauvegarder;
- » l'imprimer;
- » la signer;
- » la dater.

Documents à consulter

Veillez prendre connaissance des documents suivants :

- Consentement d'enquête
- Convention de détaillant
- Code de conduite

Le requérant devra signer ces documents à une étape ultérieure, s'il y a lieu.

Une fois le formulaire dûment rempli, veuillez nous le faire parvenir par une des méthodes suivantes :

Par courriel : gestiondetaillants@loto-quebec.com

Par télécopieur : 514 499-8631 ou 1 866 247-4826 (sans frais)

Par courrier :

Loto-Québec

Service aux détaillants

500, rue Sherbrooke Ouest, 21^e étage

Montréal (Québec) H3A 3G6

Définition

Qu'est-ce qu'un détaillant ?

Un détaillant est une entreprise individuelle, société, société de personnes ou organisme habilité à vendre les Produits de loterie de Loto-Québec dans un établissement commercial ou un kiosque.

100 Identification de l'établissement commercial

101 ☛ Nom

Inscrire le nom par lequel l'établissement commercial est connu du grand public.

102 ☛ N° de succursale

Inscrire le numéro de succursale, s'il y a lieu.

Les renseignements ci-dessous s'appliquent à votre établissement commercial.

103 ☛ Adresse du commerce

104 ☛ Ville

Inscrire le nom de la ville.

105 ☛ Téléphone d'affaires

Inscrire le numéro de téléphone de votre établissement commercial.

106 ☛ Poste

Inscrire le poste téléphonique, s'il y a lieu.

GUIDE POUR REMPLIR LA DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT

- 107 ➤ *Télécopieur*
Inscrire le numéro de télécopieur, s'il y a lieu.
- 108 ➤ *Site web*
Inscrire l'adresse du site web de l'établissement commercial, s'il y a lieu.
- 109 ➤ *Courriel*
Inscrire l'adresse de courriel de l'établissement commercial, s'il y a lieu.

200 Identification du requérant

Requérant

Le requérant est la personne physique ou morale responsable de l'établissement commercial. Il peut s'agir d'une entreprise individuelle, d'une société, d'une société de personnes ou d'un organisme.

SECTION A – ENTREPRISE INDIVIDUELLE

- 201 ➤ *Responsable*
Le responsable est la personne physique en charge de l'établissement commercial.
- 202 ➤ *M. et M^{me}*
Inscrire le titre de civilité du responsable.
- 203 ➤ *Nom*
Inscrire le nom du responsable.
- 204 ➤ *Prénom*
Inscrire le prénom du responsable.
- 205 ➤ *NAS*
Inscrire le numéro d'assurance sociale du responsable.
- 206 ➤ *Date de naissance*
Inscrire la date de naissance du responsable.
- 207 ➤ *Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)*
Inscrire le numéro d'entreprise du Québec de l'entreprise individuelle. Le numéro d'entreprise du Québec d'une entreprise individuelle commence toujours par 22.
- 208 ➤ *Adresse du domicile*
Inscrire l'adresse du domicile du responsable.
- 209 ➤ *Téléphone du domicile*
Inscrire le numéro de téléphone du domicile du responsable.
- 210 ➤ *Cellulaire*
Inscrire le numéro du téléphone cellulaire du responsable.
- 211 ➤ *Courriel*
Inscrire l'adresse de courriel du responsable, s'il y a lieu.

GUIDE POUR REMPLIR LA DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT

SECTION B – SOCIÉTÉ, SOCIÉTÉ DE PERSONNES OU ORGANISME

- 212 ➤ *Nom de la société, de la société de personnes ou de l'organisme*
Inscrire le nom de la société, de la société de personnes ou de l'organisme responsable de l'établissement commercial.
- 213 ➤ *Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)*
Inscrire le numéro d'entreprise du Québec de la société, de la société de personnes ou de l'organisme responsable de l'établissement commercial. Le numéro d'entreprise du Québec d'une société commence toujours par 11. Dans le cas d'une société de personnes, il commence toujours par 33.
- 214 ➤ *Adresse de la compagnie, de la société ou de l'organisme*
Inscrire l'adresse complète de la société, de la société de personnes ou de l'organisme responsable de l'établissement commercial.
- 215 ➤ *Téléphone d'affaires*
Inscrire le numéro de téléphone d'affaires de la société, de la société de personnes ou de l'organisme responsable de l'établissement commercial.
- 216 ➤ *Poste*
Inscrire le poste téléphonique, s'il y a lieu.
- 217 ➤ *Télécopieur*
Inscrire le numéro de télécopieur, s'il y a lieu.
- 218 ➤ *Site web*
Inscrire l'adresse du site web, s'il y a lieu.
- 219 ➤ *Courriel*
Inscrire l'adresse de courriel, s'il y a lieu.

SECTION C – REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA SOCIÉTÉ, DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES OU DE L'ORGANISME

- 220 ➤ Une société, une société de personnes ou un organisme doit toujours être représenté par un individu, c'est-à-dire par une personne physique. **Il ne peut y avoir qu'un seul représentant par société, société de personnes ou organisme.**
- 221 ➤ *M. et M^{me}*
Inscrire le titre de civilité du représentant autorisé.
- 222 ➤ *Nom*
Inscrire le nom du représentant autorisé.
- 223 ➤ *Prénom*
Inscrire le prénom du représentant autorisé.
- 224 ➤ *NAS*
Inscrire le numéro d'assurance sociale du représentant autorisé.
- 225 ➤ *Date de naissance*
Inscrire la date de naissance du représentant autorisé.
- 226 ➤ *Adresse du domicile*
Inscrire l'adresse du domicile du représentant autorisé.
- 227 ➤ *Téléphone du domicile*
Inscrire le numéro de téléphone du domicile du représentant autorisé.

GUIDE POUR REMPLIR LA DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT

228 ☛ *Cellulaire*

Inscrire le numéro du téléphone cellulaire du représentant autorisé.

229 ☛ *Courriel*

Inscrire l'adresse de courriel du représentant autorisé, s'il y a lieu.

300 Données commerciales

301 ☛ *Type de commerce*

Cocher le type d'établissement commercial.

302 ☛ *Autre type de commerce*

Inscrire le type de commerce s'il diffère des choix proposés précédemment.

303 ☛ *Commerce saisonnier*

Un établissement commercial est saisonnier s'il est en activité seulement une partie de l'année. Indiquer si votre établissement commercial est saisonnier en cochant la case appropriée. Si l'établissement commercial est saisonnier, cocher aussi la saison d'activité.

304 ☛ *Achalandage*

Inscrire le nombre approximatif de clients par semaine qui fréquentent l'établissement commercial.

305 ☛ *Heures d'ouverture*

Inscrire les heures d'ouverture de l'établissement commercial, du lundi au dimanche. Si l'établissement commercial est ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine, cocher la case appropriée.

306 ☛ *Date d'ouverture*

Inscrire si votre établissement est déjà en activité en cochant la case appropriée. Si l'établissement commercial n'est pas encore ouvert, inscrire la date d'ouverture prévue.

307 ☛ *Langue*

Inscrire la langue de correspondance du requérant, c'est-à-dire la langue dans laquelle Loto-Québec communiquera avec lui. Le choix doit obligatoirement se faire entre le français et l'anglais. Inscrire la langue d'usage du requérant si elle est différente de la langue de correspondance.

400 Signature obligatoire

401 ☛ *Responsable de l'entreprise individuelle ou représentant autorisé de la société, de la société de personnes ou de l'organisme*

Le responsable ou le représentant autorisé dont le nom est inscrit sur le formulaire doit obligatoirement signer et dater la DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT.

Si vous avez des questions additionnelles à propos de la DEMANDE DE NUMÉRO DE DÉTAILLANT, n'hésitez pas à vous adresser à l'Assistance aux détaillants, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, aux numéros de téléphone suivants :

Montréal : 514 499-5211

Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 363-9568